



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

Yaoundé, le 09 mars 2024

Note information N° <sup>EOS</sup> 003/FCF/SG/DDF/DC/ACT1/2024

A l'attention de :

- *Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs affiliés aux Championnats Professionnels Mtn Elite Two.*

**Objet :** Publication des listes provisoires des joueurs éligibles à prendre part aux PLAY-OFFS MTN ELITE TWO 2024.

*Mesdames, Messieurs,*

Le Secrétaire Général de la FECAFOOT informe les clubs que conformément aux dispositions réglementaires, les listes provisoires des joueurs éligibles à prendre part aux Play-offs Mtn Elite Two 2024 sont disponibles sur le site internet de la FECAFOOT ([www.fecafoot-officiel.com](http://www.fecafoot-officiel.com)).

Les réclamations, revendications ou corrections éventuelles sont attendues au Service Courrier de la Fecafoot ou par courriel du Secrétaire Général ([sgoffice@fecafoot.org](mailto:sgoffice@fecafoot.org)) au plus tard le lundi, 11 mars 2024 à 15 heures et 30 minutes.

Passé ce délai, conformément aux dispositions réglementaires, aucune réserve de qualification, ni de réclamation ne seront reçues.

**NB :** les dossards des joueurs allant de 1 à 35 indiqué sur la liste transmise et la charte marketing devront être respectés durant toute la compétition sous peine de sanctions.

Nous attachons du prix au respect scrupuleux des présentes prescriptions ci-dessus.

LE SECRETAIRE GENERAL  
*[Signature]*  
Blaise DJOUNANG

